

ALTERFIN INFO

Juin 2023 | n° 106
Revue trimestrielle



alterfin 

COLOPHON

Comité de rédaction

Steven Copias, Caterina Giordano,
Mathilde Van Brussel, Aurélien Van Caloen

Relecture

Mireille Vankeerberghen

Mise en page

YellowStudio - yellowstudio.be

Traduction

AV Translations

Impression

Graphius

Photo de couverture

Productrice de manioc, CACC, Cambodge
© Alterfin



Ce document est imprimé sur du papier certifié FSC provenant de forêts gérées durablement. Vous souhaitez nous aider à réduire notre empreinte écologique ?

Changez vos préférences de communication et passez au digital :



AVANT-PROPOS

Chères coopératrices et chers coopérateurs,

Comme vous l'avez sans doute remarqué, la situation politique et économique internationale reste agitée en ce début d'année.

Qu'il s'agisse de la crise environnementale ou de l'inflation qui fait grimper les coûts et réduit la demande mondiale de produits équitables et/ou biologiques, ces différentes menaces pèsent lourd sur la durabilité de nos partenaires et plus précisément sur l'**agriculture familiale durable**.

Alors, comment garantissons-nous l'impact du soutien que nous apportons à nos partenaires pendant ces moments plus difficiles ? Grâce notamment à l'assistance technique.

Afin de comprendre les tenants et aboutissants de cet outil et son importance dans la concrétisation de notre mission, je vous invite à plonger dans le témoignage de notre chargé d'assistance technique, Dmytro Nikolaiev.

Alterfin s'engage à épauler au quotidien ses partenaires dans la mise en œuvre d'entreprises qui non seulement créent de la valeur économique, des écosystèmes sains et des communautés plus fortes, mais sont en même temps capables de prospérer face aux différentes incertitudes.

Vous pouvez dès aujourd'hui nous assister dans cet effort en souscrivant de nouvelles parts, en effectuant un don ou en instruisant le paiement de votre dividende au bénéfice du Fonds de Garantie Alterfin, moteur de l'assistance technique.

Je vous remercie d'avance pour votre confiance et votre appui.

Coopérativement vôtre,

Jean-Marc Debricon
CEO Alterfin



RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale est un moment important pour notre coopérative. Au-delà de la présentation des résultats annuels, cet événement nous permet de vous rencontrer, d'échanger et de nous rassembler autour des questions et des enjeux qui nous animent au quotidien.

Nous remercions chaleureusement les coopérateurs présents pour leur participation, questions et votes.

UN DIVIDENDE QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Il est arrivé ! Lors de l'Assemblée Générale du 22 avril passé, la distribution d'un **dividende de 1,25 %** a été approuvée.

Vous avez reçu une communication officielle mi-juin avec votre attestation dividende, vous expliquant comment maximiser l'impact de celui-ci auprès des partenaires d'Alterfin.

Parcourez le procès-verbal et trouvez les réponses aux questions posées lors de l'Assemblée sur notre site internet : alterfin.be/AG

Vous n'avez pas encore communiqué votre choix ? Faites-le dès aujourd'hui via le formulaire en ligne : myalterfin.be/dividende

Retrouvez ci-dessous les résultats des points soumis aux votes :

Points à voter	% d'approbation des votes
Rapport de gestion 2022	100 %
Comptes annuels de 2022	100 %
Affectation du résultat de 2022 dont le dividende de 1,25%	98 %
Décharge des administrateurs	100 %
Décharge du commissaire	100 %
Nomination d'un nouveau membre au Conseil d'Administration : Vanessa Galhardo-Galhetas	98 %

N'ATTENDEZ PLUS ET INVESTISSEZ DÈS AUJOURD'HUI DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Vous pouvez reconvertir
votre dividende en
nouvelles parts ! ***

Vos avantages :

- Pour chaque souscription de 10 parts, soit € 625, vous recevez un chèque-cadeau Oxfam d'une valeur de € 5.
- Une réduction d'impôt de 5 %, sous certaines conditions, du montant investi est accordée à partir de l'achat de 7 parts, soit € 437,5. La réduction maximale pour 2023 est de € 330 pour un achat de 106 actions, soit € 6 625.



**Pour en profiter,
versez le montant
souhaité sur le numéro
de compte d'Alterfin :**

BE85 5230 4527 2706

Veuillez mentionner
votre communication
personnelle structurée.

* Avertissement :

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre. Les parts coopératives d'Alterfin sont des actions. Vous risquez donc de perdre tout ou partie de votre investissement. Nous avons décrit les risques dans notre prospectus 2022, disponible sur alterfin.be/fr/prospectus. Veuillez lire le prospectus avant de prendre une décision d'investissement afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à la décision d'investir dans les actions Alterfin. Les actions d'Alterfin sont des parts nominatives à liquidité limitée (vu l'absence de marché sur lequel elles peuvent être négociées). En outre, en cas de sortie du capital ou de transfert de part, vous ne serez remboursé qu'au maximum de la valeur nominale des parts. Le prospectus a été approuvé par la FSMA, l'autorité belge de surveillance des marchés financiers. Cette approbation ne doit toutefois pas être considérée comme un avis favorable sur les actions d'Alterfin.

PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE

1er TRIMESTRE 2023

Après une année 2022 record, le premier trimestre 2023 a été marqué par une baisse de près de 12 % du portefeuille d'investissements sous gestion d'Alterfin.

Alors qu'il avait passé la barre symbolique des 100 millions d'euros en fin d'année, le portefeuille s'établit à 88,8 millions d'euros à la fin mars, soit 4,5 % de moins qu'en mars 2022. Cette baisse a été renforcée par une légère appréciation de l'euro sur le trimestre face au dollar américain, la monnaie la plus communément utilisée pour nos opérations.

Prenons le temps de décortiquer ensemble ces éléments et leurs impacts sur nos performances.

Notre performance en agriculture durable

Les spirales inflationnistes ont augmenté les coûts opérationnels et financiers des coopératives et PME agricoles, réduisant ainsi leurs marges. L'inflation élevée a aussi un impact négatif sur la demande mondiale de produits certifiés équitables et biologiques, ce qui limite les opportunités commerciales et les besoins de financement de nos partenaires, que ce soit dans les

chaînes de valeur du café, du miel, des céréales, des dattes ou des haricots.

Enfin, du fait d'une saisonnalité décalée, nos partenaires de la chaîne de valeur du cacao en Côte d'Ivoire, en Ouganda et aux Philippines ont remboursé leurs crédits plus tôt qu'à l'accoutumée.

Malgré ces difficultés, deux nouveaux partenariats ont été établis dans le secteur de l'**agriculture durable**, soutenant près de 2 100 petits producteurs et leurs familles. Ils concernent plus précisément une organisation péruvienne productrice et exportatrice d'avocats et un groupement de producteurs et exportateurs de café rwandais.

Notre performance en microfinance

La **microfinance** continue elle son expansion post-pandémique, nous permettant de compenser en partie la baisse d'activité agricole attendue sur la suite de l'année 2023. L'encours des investissements passés ayant augmenté de 5,4 % depuis mars 2022.

Un nouveau partenariat a été établi durant le trimestre avec une institution de **microfinance** kirghize comptant plus de 10.000 emprunteurs.

La qualité du portefeuille

La qualité du portefeuille est restée stable au cours du premier trimestre 2023, le volume total de prêts en retard de plus de 30 jours étant passé de 8,2 % à 8,5 %.

En cause les difficultés rencontrées par 2 partenaires agricoles pour

écouler leur stock, leurs acheteurs ayant à faire face à une forte baisse de la demande internationale. Pour les aider à faire face à ces événements, les dates de remboursement de leurs crédits seront adaptées au cours du deuxième trimestre.

Notre portfolio en bref > jusqu'au 31/03/2023



€88,8m
portefeuille total

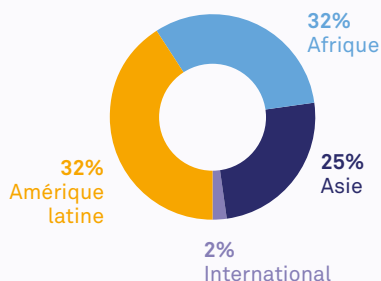


€14,0m
de déboursements

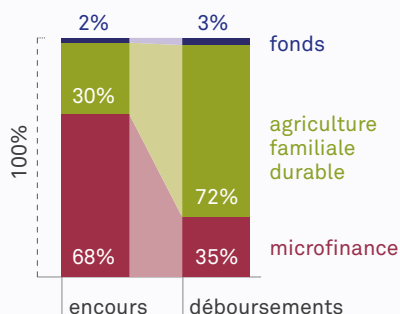


113
partenaires

composition
du portefeuille
par region



composition
du portefeuille
par secteur



PERFORMANCE FINANCIÈRE

1er TRIMESTRE 2023

Malgré un contexte économique difficile, tant pour nous que pour nos partenaires, nous clôturons le premier trimestre 2023 avec un résultat net positif de € 162 456.

Bien que ce résultat soit positif, il est toutefois en baisse comparé au premier trimestre de 2022. Cette baisse s'explique essentiellement par l'augmentation de nos charges financières et, dans une moindre mesure, par l'inflation générale qui pèse sur nos coûts et ceux de nos partenaires.

Grâce à des prévisions de déboursements encourageantes, notre résultat net est appelé à croître davantage durant le restant de l'année.

Augmentation des charges financières

En regardant le poste des charges financières de plus près, on observe que ces dernières ont doublé par rapport au 1^{er} trimestre 2022 (+ € 395 798) et ce, dû à l'augmentation fulgurante des taux d'intérêts variables sur nos emprunts en dollar.

Compte de résultats exprimé en euros	31/03/2023	31/03/2022
Revenus du portefeuille Alterfin	1 499 999	1 559 243
Revenus de la gestion pour tiers	41 767	34 137
Revenus de consultance (assistance technique)	2 383	0
Revenus des placements en euro	363 603	270 100
Revenus financiers et opérationnels	1 907 752	1 863 481
Charges financières	-811 508	-415 800
Coûts opérationnels	-744 218	-671 374
Marge opérationnelle et financière	352 025	776 306
Réductions de valeur nette sur crédits en défaut	-107 448	-51 913
Prime et commission assurance et garanties	-70 670	-34 812
Opérations en devises : résultat net	29 536	47 553
Résultat exceptionnel	0	0
Impôts	-40 987	-63 924
Résultat de la période intermédiaire	162 456	673 210

Ces taux élevés devraient perdurer tout au long de l'année 2023, et compte tenu de notre mission sociale, nous avons décidé de ne répercuter qu'une infime partie de ces augmentations de taux sur nos partenaires.

Nos revenus opérationnels et financiers

Du côté des revenus, malgré une belle augmentation des revenus issus de la gestion de capitaux pour tiers et des commissions pour des missions d'assistance technique, nos revenus opérationnels accusent une légère baisse, imputable aux revenus du portefeuille Alterfin.

La baisse de nos revenus opérationnels est due au faible niveau de déboursements, dont les raisons sont expliquées dans la partie « Performances du portefeuille », page 6. Le volume de déboursements est effectivement nettement inférieur aux déboursements pour la même période de 2022, ce qui génère moins de rentrées sous forme de frais de dossier.

Nous compensons la baisse de nos revenus opérationnels par l'augmentation de nos revenus financiers. Une augmentation due à un volume plus élevé de nos placements en euro et à une gestion plus active de ceux-ci.



Qu'en est-il du reste de notre compte de résultat ?

Nos coûts opérationnels ont augmenté comparé à l'an dernier, mais dans des proportions conformes à l'inflation que nous connaissons.

Des réductions de valeur additionnelles ont également été actées sur le portefeuille de crédits. Bien que celles-ci connaissent une augmentation significative comparée à la même période en 2022, elles correspondent à nos prévisions.

COMMENT L'ASSISTANCE TECHNIQUE CHANGE LA DONNE AUPRÈS DE NOS PARTENAIRES

Alterfin est conscient de la nécessité d'aller un cran plus loin, au-delà du financement, afin de renforcer ses partenaires et de maximiser leur durabilité et leur impact. C'est dans cette optique que nous avons développé l'assistance technique, l'un des plus grands atouts de notre coopérative jusqu'à aujourd'hui.

Dmytro Nikolaiev nous explique combien sa mise en œuvre est précieuse afin d'inscrire notre impact dans la durée.



RENCONTRE AVEC
DMYTRO NIKOLAIEV,
CHARGÉ D'ASSISTANCE
TECHNIQUE



Développement d'une assistance technique pour la distribution au grand public de produits à base d'huile de coco vierge abordable et durable | financé par SSNUP | KENTASTE, Kenya

Qu'est-ce que l'assistance technique ? Et quel est son objectif ?

L'assistance technique, ou AT, permet à nos partenaires d'avoir accès à une série d'outils, de formations et d'expertises pour répondre à leurs besoins non-financiers afin qu'ils puissent se développer au mieux et faire prospérer leurs organisations.

Servant de véritable levier, son objectif est de maximiser les effets positifs de nos opérations financières « traditionnelles » sur nos partenaires et leurs bénéficiaires finaux. Via l'amélioration de leurs performances institutionnelles, financières, opérationnelles, sociales et environnementales, nous contribuons à rendre ces organisations plus résilientes et donc pérennes.

C'est important car cela leur permet de garantir et faire durer leur impact, c'est-à-dire d'améliorer les conditions de vie des millions de personnes vulnérables avec lesquelles elles travaillent.

Quel est votre rôle au sein de l'assistance technique ?

Avant tout, plantons le décor. D'un côté, nous avons ceux qui fournissent les ressources financières, appelés « **bailleurs de fonds** ».

De l'autre, nous avons nos « **partenaires** », les institutions de **microfinance** ou les organisations d'**agriculture durable**. L'AT d'Alterfin

sert de pont entre ces bailleurs de fonds, leurs fonds et les besoins de nos partenaires.

Mon rôle est d'identifier les besoins en AT, de développer le projet avec nos partenaires et de le présenter aux bailleurs de fonds en vue d'un financement.

D'où viennent les fonds destinés à la mise en œuvre de l'assistance technique ?

Jusqu'à aujourd'hui, nous comptons trois bailleurs de fonds :

1. Le **Belgian Investment Company for Developing Countries** (BIO),
2. Le **Smallholder Safety Net Up Scaling Programme** (SSNUP),
3. Le **Fonds de Garantie d'Alterfin** (AGF).

BIO est une organisation gouvernementale belge qui investit dans les PME des pays en voie de développement. En plus d'être coopérateur et investisseur d'Alterfin, elle nous octroie également des fonds pour financer le développement de projets d'AT.

SSNUP est un programme luxembourgeois dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie de familles de petits producteurs principalement en Afrique – ce qui colle tout à fait à notre mission ! Elle met à disposition des ressources financières à plusieurs investisseurs d'impact, dont Alterfin.

Et enfin, notre cher AGF, développé principalement grâce aux dons de nos coopérateurs, qui nous permet d'amplifier notre impact et notre soutien en complétant les fonds de BIO et/ou du SSNUP.

Ensemble, ils constituent un atout majeur en mettant à notre disposition pas moins de 780 000 euros.

Qui en bénéficie le plus ?

Jusqu'à aujourd'hui, la majorité des projets en AT se sont concentrés sur nos partenaires agricoles.

Parce qu'ils sont souvent considérés comme trop faibles ou trop risqués par les institutions financières traditionnelles, Alterfin est, pour la plupart d'entre eux, le premier investisseur à leur faire confiance.

L'assistance technique devient alors essentielle parce qu'elle répond à des besoins non financiers et exerce un impact réel sur ces organisations, les rendant plus fortes et durables !

Un exemple concret de projets d'assistance technique ?

Nos projets d'assistance technique sont aussi variés que les besoins de nos partenaires.

Regardons de plus près le projet d'assistance technique développé pour PHYMA FRESH PRODUCE, entreprise spécialisée dans la culture et l'exportation de fruits et légumes au

Kenya. Projet développé par Alterfin et financé par SSNUP.

L'organisation a rejoint Alterfin en tant que partenaire en 2016. À l'époque, nous étions le premier investisseur à faire confiance à leur projet.



PHYMA travaille dans les régions du centre, de l'est et de la vallée du Rift du Kenya - où l'agriculture est la principale source de revenus. Elle achète ses produits auprès d'un réseau de plus de 1 800 petits agriculteurs, dont 70 % sont des femmes. Une proportion exceptionnelle pour le secteur !

Ses effets sur les communautés locales sont nombreux, tout comme ses défis. Parmi ceux-ci figurent la diversification des cultures et l'augmentation du nombre d'agriculteurs et d'agricultrices dans la chaîne

d'approvisionnement. C'est là que notre assistance technique intervient.

Pour atténuer les risques et diversifier son portefeuille de cultures, PHYMA a défini un nouveau produit à développer : **les piments**.

Après avoir identifié les bons producteurs de piments, évalué leurs capacités et les avoir formés, PHYMA structure maintenant sa nouvelle chaîne de valeur pour **vendre ses piments sur les marchés internationaux**.

Pour ce faire, l'organisation doit développer un **système de traçabilité des piments**, essentiel pour gérer et garantir la qualité de ses produits et faciliter leur vente.

L'année dernière, grâce à l'assistance technique, **Alterfin** a contribué à la mise en place d'une équipe de consultants chargée de développer un système de traçabilité pour PHYMA. À ce jour, elle a déjà **enregistré 797 nouveaux agriculteurs (dont 518 femmes) dans son système de traçabilité**. Un potentiel de croissance important pour PHYMA.

Mais notre assistance technique ne s'arrête pas là. Bientôt en cours d'implémentation, **le second projet visera à mettre en œuvre la**

certification GLOBALG.A.P GRASP dans l'ensemble de la chaîne de valeur des piments.

Quel sera l'impact de ces deux projets sur PHYMA FRESH PRODUCE ?

Une meilleure traçabilité et la mise en œuvre de la certification signifient **des piments de meilleure qualité et des pratiques agricoles plus durables** appliquées par les producteurs. Ceci conduit à des rendements plus élevés grâce à l'augmentation de la productivité et de la qualité. PHYMA et ses piments peuvent alors accéder à des marchés à forte valeur ajoutée et donc **générer des revenus plus élevés pour ses agriculteurs**.

Et quel sera l'effet sur ses agricultrices et agriculteurs ?

L'accès aux marchés à forte valeur ajoutée engendre des revenus plus élevés et plus stables pour les agriculteurs, ce qui signifie qu'ils sont capables de mieux répondre aux besoins de leurs foyers et/ou d'investir dans leurs propres exploitations. Tout ceci se traduit par une amélioration globale et progressive de leur niveau de vie.

Le plus beau des résultats, n'est-ce pas ?

Dans l'ensemble, l'assistance technique nous permet d'apporter une contribution sociale durable en aidant les entreprises et les communautés locales des zones rurales à prospérer, contribuant ainsi plus largement au développement des régions et des pays dans lesquels nos projets d'AT sont actifs. Je dois avouer que c'est motivant de travailler avec cela en tête.

Quelles sont les perspectives de l'AT ?

Je pense que la demande d'assistance technique sera plus forte pour deux raisons. Premièrement parce que le nombre de nos partenaires augmente chaque année, ce qui signifie tout simplement plus de besoins. Et deuxièmement, parce ces besoins changent et évoluent continuellement, ce qui est l'illustration de l'environnement et du monde changeant dans lequel nous vivons. Les entreprises doivent s'adapter et trouver de nouvelles solutions. C'est vraiment là que l'AT est précieuse et intervient.

Nos partenaires peuvent compter sur notre soutien pour les aider à relever et à surmonter les défis auxquels ils sont confrontés aujourd'hui et ceux qui se profilent à l'horizon.

Pour conclure, comme l'a dit Milton Berle, «si l'occasion ne frappe pas, construisez une porte».

PS : Bravo aux courageux de m'avoir lu jusqu'au bout :-) et merci pour votre attention.

> Pour l'interview complète :
fr.alterfin.be/actualites/interview-at

Le Fonds de Garantie Alterfin a besoin de vous !

Aidez nos partenaires de manière plus concrète et personnalisée en soutenant des projets d'assistance technique essentiels pour les entreprises agricoles durables dans le monde entier.

Deux options s'offrent à vous :

1

Profitez d'une **réduction d'impôt de 45 %** sur le montant investi, grâce à notre **collaboration avec la Fondation Roi Baudouin**, en effectuant directement votre don via la Fondation :

Bénéficiaire : Fondation Roi Baudouin

IBAN : BE10 0000 0000 0404

Communication structurée : 017/1880/00074

2

Effectuez un **don direct** au Fonds de Garantie d'Alterfin, sans profiter de la réduction d'impôt, via le compte suivant :

Bénéficiaire : Alterfin Garantiefonds VZW

IBAN : BE04 7340 5794 0331

> Retrouvez plus de détails concernant l'AGF sur fr.alterfin.be/agf

Laisser un monde meilleur aux générations futures, comment y parvenir ?

En ajoutant Alterfin à votre testament, vous pouvez contribuer concrètement à la création d'un monde plus juste en plantant profondément les graines du développement social et durable dans votre héritage.

Que vous en fassiez don au Fonds de Garantie ou que vous transmettiez vos parts à l'un ou plusieurs de vos proches, renseignez-vous au préalable sur votre legs Alterfin en surfant sur fr.alterfin.be/page/mon-heritage-alterfin.

Demandez conseil à notre équipe juridique via info@alterfin.be ou contactez directement votre notaire pour plus d'information.

Productrice de manioc, CACC, Cambodge

© Alterfin



Alterfin SC
BE 0453.804.602
RPM Bruxelles

Siège social :
Rue de la Charité 18-26
1210 Bruxelles - Belgique

Courrier - Livraisons - Visites :
Avenue des Arts 7-8
1210 Bruxelles - Belgique
☎ +32 (0)2 538 58 62
info@alterfin.be
www.alterfin.be

